

CLOWNS SANS FRONTIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

CLOWNS SANS FRONTIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Bilan	5
Résultats et évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Financement de projets nationaux	12
Annexe B - Activités de financement	12
Annexe C - Financement de projets internationaux	12
Annexe D - Frais directs	12
Annexe E - Frais d'administration	12

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
CLOWNS SANS FRONTIÈRES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de CLOWNS SANS FRONTIÈRES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CLOWNS SANS FRONTIÈRES au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre conclusion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire 2, qui indique que CLOWNS SANS FRONTIÈRES a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er janvier 2018 et que sa date de transition était le 1er janvier 2017. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2017 et au 1er janvier 2017, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen.

Autre point

Les bilans au 31 décembre 2017 et 1er janvier 2017, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 n'ont pas été examinés ni audités et ont été compilés par un autre expert-comptable.

Gosselin & Associés inc.¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 11 avril 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

CLOWNS SANS FRONTIÈRES**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2018**
(non audité)

	2018 \$	2017 \$	1er janvier 2017 \$
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	18 385	10 306	19 798
Débiteurs (note 4)	9 869	5 427	6 979
Stocks	-	1 904	1 904
	<u>28 254</u>	<u>17 637</u>	<u>28 681</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 5)	13 765	1 243	2 197
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>14 489</u>	<u>16 394</u>	<u>26 484</u>
	<u>28 254</u>	<u>17 637</u>	<u>28 681</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

CLOWNS SANS FRONTIÈRES
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)

	<u>2018</u> \$	<u>2017</u> \$
PRODUITS		
Financement de projets nationaux (annexe A)	31 370	21 336
Activités de financement (annexe B)	34 579	42 422
Financement de projets internationaux (annexe C)	<u>11 597</u>	<u>10 298</u>
	<u>77 546</u>	<u>74 056</u>
CHARGES		
Frais directs (annexe D)	70 628	75 436
Frais d'administration (annexe E)	<u>8 823</u>	<u>8 710</u>
	<u>79 451</u>	<u>84 146</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 905)	(10 090)
Actif net au début de l'exercice	<u>16 394</u>	<u>26 484</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>14 489</u></u>	<u><u>16 394</u></u>

CLOWNS SANS FRONTIÈRES**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)**

	<u>2018</u> \$	<u>2017</u> \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 905)	(10 090)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(4 442)	1 552
Stocks	1 904	-
Créditeurs	<u>12 522</u>	<u>(954)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	8 079	(9 492)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>10 306</u>	<u>19 798</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>18 385</u></u>	<u><u>10 306</u></u>

CLOWNS SANS FRONTIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CLOWNS SANS FRONTIÈRES est un organisme à but non lucratif, constitué le 22 décembre 2014 selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu; il est exempté d'impôts.

Ses objectifs sont les suivants :

Par la tenue de spectacles de clowns et de variétés, soulager et favoriser le bien-être des personnes, particulièrement les enfants qui, à travers le monde ont des conditions de vie difficiles et vivent dans des camps de réfugiés ou dans des pays en guerre;

Organiser au Canada des spectacles de clowns et de variétés afin de permettre la tenue de tels spectacles dans les camps de réfugiés et dans les zones de guerre, de sensibiliser les Canadiennes et Canadiens aux conditions de vie difficiles des populations à travers le monde et de soulager les enfants pauvres et démunis au Canada;

Voir à la formation de jeunes artistes pour la production de spectacles de clowns et de variétés;

À ces fins :

organiser, gérer et maintenir un fond qui soutiendra les objectifs et objets de l'organisme;

rédiger, imprimer et diffuser tous documents utiles à la poursuite des objectifs de la corporation;

posséder et/ ou louer et gérer et/ ou administrer et/ ou maintenir des immeubles et les mettre à la disposition des personnes faisant l'objet de l'organisme;

oeuvrer de concert avec des organisations incorporées ou non, ayant des objets ou préoccupations similaires en tout ou en partie avec les objets de la corporation;

solliciter et percevoir toutes formes de dons, subventions ou autres sommes d'argent pour la réalisation de buts de l'organisme;

Acquérir, accepter, solliciter ou percevoir par achat, contrat, donation, contributions, legs de toutes sortes de biens, meubles ou immeubles et être partie à tout contrat ou ententes s'y rapportant;

détenir, administrer, vendre ou convertir des biens meubles ou immeubles possédés par la corporation et investir toutes sommes, capitales ou revenus de façon à ce que les administrateurs, à leur complète discrétion jugeront le plus profitable sans qu'ils soient limités aux placements auxquels sont assujettis les fonds en fiducie, et conserver des biens meubles ou immeubles dans l'état où ils auront été reçus et pour telle période jugée profitable sauf que toutes contributions reçues pour des fins spéciales seront administrées dans un fond spécial et investi suivant les dispositions du Code Civil jusqu'à ce qu'il en soit disposé par les fins spéciales pour lesquelles elles auront été faites;

acquérir, accepter ou recevoir tous dons ou contributions de biens meubles ou immeubles sur une base annuelle ou autrement ou comme une contribution additionnelle aux fonds de la corporation.

CLOWNS SANS FRONTIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

2 - ADOPTION DES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment des dispositions prévues au chapitre 1501 - Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er janvier 2017.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Vente de biens et services

Les ventes de biens et services sont constatées au moment de la vente.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

CLOWNS SANS FRONTIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports sous forme de biens et de services

L'organisme comptabilise les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur des biens et des services reçus peut être estimée avec suffisamment de précision et qu'ils auraient autrement dû être acquis dans le cadre normal des opérations. Ces biens et services sont alors constatés à leur juste valeur dans les produits et les charges.

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié des heures de bénévoles pour 7208 heures. Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers car la juste valeur n'a pas pu être évaluée d'une façon fiable.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du de l'épuisement successif. Le coût comprend le prix d'acquisition et les frais de transport.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

4 - DÉBITEURS

	2018 \$	2017 \$
Taxes à la consommation	1 384	3 912
Autres montants à recevoir	4 211	1 515
Subventions à recevoir	4 274	-
	<u>9 869</u>	<u>5 427</u>

5 - CRÉDITEURS

	2018 \$	2017 \$
Fournisseurs et frais courus	12 559	1 243
Sommes à remettre à l'État	1 206	-
	<u>13 765</u>	<u>1 243</u>

CLOWNS SANS FRONTIÈRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2018

(non audité)

6 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

7 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

CLOWNS SANS FRONTIÈRES**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018
(non audité)**

	<u>2018</u> \$	<u>2017</u> \$
ANNEXE A - FINANCEMENT DE PROJETS NATIONAUX		
Emploi d'été	18 820	9 024
Autres subventions	5 550	-
Ville de Montréal - Programme Montréal Interculturel	5 000	-
Ville Kitcisakik	2 000	-
Emploi Québec	-	11 462
Caisse Desjardins	-	850
	<u>31 370</u>	<u>21 336</u>
ANNEXE B - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Vente de produits et services	15 852	24 011
Collecte de fonds	18 727	17 771
Autres produits	-	640
	<u>34 579</u>	<u>42 422</u>
ANNEXE C - FINANCEMENT DE PROJETS INTERNATIONAUX		
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	-	8 000
Fokal	5 947	2 298
Ambassade du Canada en Haiti	5 650	-
	<u>11 597</u>	<u>10 298</u>
ANNEXE D - FRAIS DIRECTS		
Salaires et charges sociales	36 297	44 859
Frais de projets internationaux	20 356	19 404
Frais de projets nationaux	13 975	11 173
	<u>70 628</u>	<u>75 436</u>
ANNEXE E - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Loyer	3 922	3 824
Honoraires	1 552	1 552
Télécommunications	1 272	1 205
Intérêts et frais bancaires	516	963
Assurances	1 255	863
Taxes et permis	306	303
	<u>8 823</u>	<u>8 710</u>